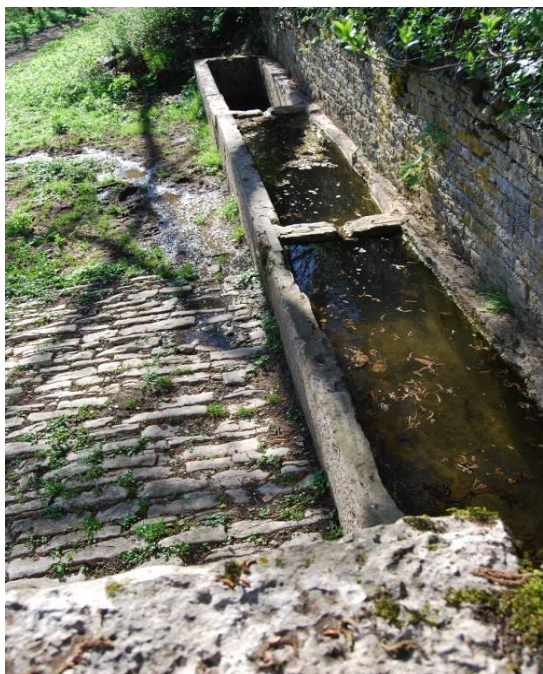


Info Château-Chalon



*Photo : Christian Vuillaume
Les emplois verts de la communauté de communes ont remis en valeur la fontaine des nœuds... un lieu symbolique pour les anciens du village.*

EDITO :

Pour la troisième année consécutive, le conseil municipal a choisi de ne pas augmenter les taux des impôts fonciers bâtis ou non bâtis, c'est sans doute l'information qui intéressera prioritairement chacun d'entre vous en cette période où la fiscalité est à l'ordre du jour. Après les investissements importants dans la rénovation du réseau d'eau potable en 2010, nous allons encore investir, mais dans d'autres domaines, comme nous l'expliquons dans ce nouveau numéro, et sans toucher à la taxe d'habitation.

Ch. V.

Au sommaire :

LE BUDGET 2011 AVEC DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS

NUMÉROTATION DES HABITATIONS - ASSOCIATION FONCIÈRE

LA CARTE JEUNE - LE CIMETIÈRE

LE BOULANGER DU MERCREDI - LA RESTAURATION DES TABLEAUX

PCCC : CONCOURS PHOTOS POUR LES ENFANTS

NOUVELLE DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE DE DOMBLANS

STOCKAGE DU MATÉRIEL COMMUNAL ET DON AU MUSÉE DES POMPIERS

LA SAINT VERNIER LE 1ER MAI ! - DATES À RETENIR

Bulletin municipal n°32 avril 2011

Directeur de la publication : Christian Vuillaume

Mise en page : Patrick Nicod

IPNS (imprimé par nos soins)

Bulletin municipal n°32 publié en avril 2011



LE BUDGET 2011 AVEC DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les comptes de gestion et le compte administratif qui laissent apparaître une capacité d'autofinancement toujours à la hausse et trois fois supérieure à la moyenne de communes jurassiennes, soit 480€ par habitant. Le conseil s'est penché sur le budget 2011 et pour *la troisième année consécutive, le maire a proposé de ne pas faire appel à l'augmentation des taux de l'impôt* pour équilibrer le financement des différents projets. Après d'importants travaux sur le réseau de distribution d'eau (115 000€), lesquels ont produit des effets positifs au niveau de la consommation, ce nouveau budget va d'abord privilégier le pôle assainissement avec la rénovation de la station de relevage des eaux usées, rue de la Roche, qui est une priorité.

Bâtiments, forêt, éclairage public etc...

Le conseil a aussi décidé d'autres investissements à commencer par les bâtiments communaux dont certains ont été un peu oubliés. Ainsi la mairie, la seconde salle communale de l'école et le logement de la cure ont été retenus en priorité pour une première tranche de rénovations jugées incontournables. (26 000€ HT)

Le conseil a aussi décidé d'investir 21 000 € dans l'aménagement de la forêt communale, de réaliser la seconde tranche de l'éclairage public (32 000€), de créer un nouveau parking à l'entrée nord du village, de compléter les plaques de rues et la numérotation des habitations. Il a aussi prévu le renouvellement des plans cavaliers de la commune améliorés dans leur graphisme, la restauration d'un tableau de l'ancienne abbaye et la création d'une médaille souvenir « Château-Chalon. » Le maire a d'ores et déjà déposé les demandes de subventions pour les plus gros dossiers 2011 et le budget a été voté à l'unanimité des présents.

NUMÉROTATION DES HABITATIONS

Pour que chacun puisse disposer d'une adresse précise et afin de faciliter le travail des services postaux, des services de secours, le conseil municipal a mis en place une commission chargée d'effectuer ce travail.

La commission "rues" a donc terminé l'avant projet consistant à attribuer à chaque habitation un numéro et une rue. Un dossier précisant ces éléments est consultable par tous les habitants en mairie à partir du 11 avril 2011 et pendant une période de deux mois. Il est souhaitable que toute remarque concernant une erreur ou un oubli soit mentionnée afin de pouvoir être prise en compte.

Il est à noter que cet avant projet ne sera officialisé par la commission "rues" et le conseil municipal qu'après d'éventuelles corrections proposées par les habitants.

Dans un second temps, une plaque sera apposée sur chaque habitation pour indiquer son numéro.

LA CARTE JEUNE

La carte « avantages jeunes » mise en place par notre conseil général et le conseil régional permet aux jeunes jusqu'à 25 ans de profiter de réductions et d'avantages dans différents domaines (sport, loisirs ou culture), dans tout le département et la région Franche-Comté. Cette carte nominative valable un an à partir du 1er septembre 2011 sera subventionnée par la commune et ne vous coûtera donc que 3 euros. Si vous êtes intéressé veuillez vous inscrire à la mairie avant le 15 juin.

Prévoir une photo d'identité lorsque vous viendrez la chercher à la mairie.

Dépliant à consulter en mairie ou sur le site: www.jeunes-fc.com

ASSOCIATION FONCIÈRE

L'A.F. de Château-Chalon est une des plus importantes du Jura avec 252 adhérents qu'il a fallu convoquer pour l'Assemblée Générale obligatoire désormais ! Inutile de vous dire qu'il sera impossible d'obtenir un quelconque quorum (127 présents !) pour cette première réunion qui se tiendra le 20 avril à 20h 30. Le maire et le président ont donc décidé de tenir aussitôt l'assemblée extraordinaire qui arrêtera des statuts dès 20h 45 en ce même lieu.

LE CIMETIÈRE

Le projet de réaménagement de notre cimetière avec un columbarium et un jardin du souvenir va nécessiter un peu de temps et ne serait programmé que pour 2012. En effet il est important de prendre en compte toute la réglementation dans ce domaine car le fait de ne pas avoir de concession des places payantes rend plus compliqué les démarches.

Nous en profiterons pour créer un règlement dans les mois qui viennent.

LE BOULANGER DU MERCREDI

Le conseil municipal a accepté l'installation sur la place de la mairie, tous les mercredis, de 11h à 12h du boulanger « Aux palais d'Aurèle ». Ce service avait été largement satisfaisant l'été dernier et sera donc reconduit chaque mercredi à partir du 20 avril. Le petit marché « entre producteurs » devrait lui aussi retrouver sa place un peu plus tard.

LA RESTAURATION DES TABLEAUX DE LA CURE

Cette année la commune va tenter de restaurer un nouveau tableau intitulé « La Sainte Famille » cette démarche sera engagée avec l'association ASPECC et les financeurs État, Région Franche-Comté et Conseil Général du Jura.

PCCC CONCOURS PHOTOS POUR LES ENFANTS

Les Petites Cités Comtoises de Caractère organisent pour les jeunes de 6 à 11 ans un concours photos. La photo numérisée devra rentrer dans le thème patrimoine bâti ou paysager des petites cités. Le concours se déroule jusqu'au 15 mai. Pour toute information RDV sur le site des petites cités !

NOUVELLE DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE DE DOMBLANS

Nous avons le plaisir de vous informer que la nouvelle déchetterie communautaire de Domblans, située rue des Coteaux de la Haute-Seille sur la nouvelle ZAE, sera mise en service à compter du mardi 19 avril 2011.

Les horaires et jours d'ouverture demeurent inchangés, à savoir du mardi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

STOCKAGE DU MATÉRIEL COMMUNAL ET DON AU MUSÉE DES POMPIERS

La seconde salle d'école a fait l'objet d'un nettoyage grâce à une poignée de volontaires des Amis de Château-Chalon qui ont trié les encombrants et les ont stocké une bonne partie soit dans la Maison du Foyer rural soit dans leur hangar qui abrite déjà une partie du gros matériel communal (lame à neige, presseur, saleuse, palette de pavés et plusieurs matériels des pompiers !). La compagnie n'ayant plus aucune chance de se reconstituer, le conseil municipal a décidé de céder ce matériel au musée des pompiers qui s'est aménagé à Saint-Aubin.

LA SAINT VERNIER LE 1ER MAI !

La tradition de la Saint Vernier, sera cette année encore respectée mais pas à la date habituelle car le troisième dimanche d'avril coïncidait avec Pâques. Il a donc été décidé de fêter le patron des vignerons de Château-Chalon le dimanche 01 mai. Le programme n'est en rien modifié : cortège à 10h 15, don au trésor devant le caveau du puits St Pierre avant l'office religieux puis apéritif offert par les vignerons sur la place de l'église.

DATES À RETENIR :

17 mai concert en l'église du village avec le groupe VOX BELARUS

21 et 22 mai journées Nobles Matières

INFORMATIONS DIVERSES (RAPPEL)

Tous les bulletins municipaux ainsi que d'autres documents comme les comptes-rendus du conseil sont téléchargeables depuis le site internet municipal accessible à l'adresse : <http://www.chateau-chalon.fr> (sans accent ni majuscule). On y trouvera l'adresse du nouveaux site de l'École d'Autrefois et celui des « Retrouvailles des amis de Château-Chalon ».